



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**18 décembre 2020**

### Contre des attaques indignes, la FCPE se défend

La FCPE fait actuellement l'objet d'attaques idéologiques visant à remettre en question son attachement profond aux principes républicains et à la laïcité.

Ainsi, un conseil local de la FCPE des Yvelines a-t-il été mis en accusation dans l'affaire criminelle de Samuel Paty quand une journaliste de l'Express, sur son compte Twitter personnel, a dévoyé un rapport du rectorat accusant ce conseil local de Conflans-Sainte-Honorine d'avoir conseillé au parent d'élève impliqué dans l'assassinat terroriste de Samuel Paty de déposer plainte pour harcèlement contre lui.

Ces propos diffamatoires portent atteinte à l'honneur et à la considération de notre fédération et en particulier de ces parents d'élèves du collège de Conflans-Sainte-Honorine, qui pourtant n'ont jamais failli comme en témoigne le rapport du rectorat, et dégradent l'image et la crédibilité de nos actions et de notre parole.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'engager une action judiciaire de nature civile afin de faire reconnaître le caractère diffamatoire de ces propos et faire définitivement cesser ces polémiques. La mission de la FCPE, nécessaire aux relations entre les parents d'élèves, les élèves et les établissements scolaires, ne saurait être instrumentalisée par des logiques idéologiques et politiciennes sans réaction de sa part.

### À propos de la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

[fcpe.asso.fr](http://fcpe.asso.fr)

#### Contact presse FCPE :

Laurence Guillerrou :  
06 82 81 40 82 /  
[fcpecom@fcpe.asso.fr](mailto:fcpecom@fcpe.asso.fr)



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE

[Voir la version en ligne](#)